

Catalogage courant à la bibliothèque de l'université de Bourgogne

par Pascal Schmitt

Bibliothèque de l'université de Bourgogne

Le traitement de la documentation à la bibliothèque de l'université de Bourgogne a considérablement évolué ces dernières années : d'une part, la mise en application des recommandations de la DBMIST de 1988 transformait les méthodes d'inscription et de cotation des ouvrages ; d'autre part, la mise en service à partir de 1991 du système informatique de gestion DYNIX a modifié de façon importante les opérations de traitement du livre ; enfin la participation à partir de 1993 au réseau de catalogage BN-OPALE a conduit à abandonner tout catalogage manuel des documents. C'est ainsi que chaque année, plus de 10 000 volumes sont pris en compte par notre système informatique et saisis sur la base BN-OPALE, avec pour souci de proposer à nos lecteurs un accès toujours plus aisé et plus rapide au livre.

Les premières données bibliographiques sont créées lors de la commande de l'ouvrage par le module d'acquisition du système DYNIX. Recopiées à partir de bibliographies courantes (en particulier *Livres Hebdo*), de listes d'achats proposées par les enseignants ou de demandes particulières, les notices figurent immédiatement dans le catalogue informatisé, avec les

exemplaires correspondant à la quantité commandée et affectés d'un statut « en commande ». Ces notices n'en restent pas moins des notices d'acquisitions très simplifiées sur le plan catalographique ; seules les données utiles au libraire sont saisies : auteur, titre, éditeur, date et ISBN, éventuellement édition et collection. De plus, elles sont issues de sources extérieures au document lui-même, avec les risques d'erreur et d'approximation que cela comporte. A ce stade, notre seul souci est la rapidité et l'efficacité dans la commande et la réception de l'ouvrage.

A l'arrivée de l'ouvrage dans la bibliothèque interviennent les opérations de réception, d'inscription et d'attribution de la cote. Dès lors, deux opérations de catalogage vont intervenir, l'une au sein du réseau BN-OPALE, l'autre sur notre système informatique local.

L'objet de cet article n'est pas de traiter du catalogage en ligne avec BN-OPALE. On sait que cette opération peut être extrêmement rapide lorsque la notice existe déjà dans la base et qu'il suffit de renseigner la zone des données locales avec la cote de l'ouvrage, et qu'elle peut être très longue lorsqu'il

s'agit de créer une notice complexe avec plusieurs notices d'autorité liées.

L'opération de catalogage sur le système informatique local intervient juste avant la mise à disposition du public. En réalité, il ne s'agit pas véritablement de catalogage : la notice d'acquisition n'est pas enrichie de données catalographiques supplémentaires, mais les données existantes sont simplement contrôlées et le cas échéant corrigées au vu de l'ouvrage. En revanche, les données d'exemplaire, elles, sont définitivement arrêtées : cote des exemplaires, emplacement de chacun d'eux, conditions de prêt.

Dès lors l'ouvrage est mis en circulation et peut être communiqué ou prêté. Les lecteurs, on le rappelle, ont accès à la notice de l'ouvrage dès l'instant où il a été commandé et peuvent en connaître la situation : en commande, en cours de traitement ou en rayon avec la cote ; notice sommaire, certes, à laquelle certains accès manquent (recherche par sujets en particulier), mais toutefois généralement suffisante pour que l'ouvrage soit identifié sûrement et localisé.

Cette notice issue du module d'acquisition, cette notice minimale, est destinée à être remplacée sous quelques

semaines par une notice complète issue de la base BN-OPALE. Tous les mois, nous recevons sur disquette les notices en format UNIMARC des ouvrages qui ont été localisés. Elles sont immédiatement chargées sur notre système informatique.

De façon automatique, les notices BN-OPALE se substituent aux notices sommaires existantes par dédoublement sur l'ISBN. En effet, afin de limiter le plus possible le travail de saisie et donc d'accélérer le traitement des ouvrages, il n'a pas été choisi de faire figurer dans la notice provisoire le numéro de la notice BN correspondant. Dans certains cas, naturellement, des notices ne comportent pas d'ISBN, ou l'ISBN ne concorde pas ; la fusion ne s'opère donc pas automatiquement, et une intervention individuelle est nécessaire.

Soulignons à nouveau que cette opération de fusion ne concerne que les données bibliographiques, et n'affecte en aucune façon le ou les exemplaires qui sont liés à ces notices. De fait, la saisie dans la base BN-OPALE de la cote de l'ouvrage n'a aucun intérêt du point de vue du catalogage courant puisque cette zone de données locales n'est pas utilisée pour créer des notices d'exemplaires ; elle a un intérêt en revanche dans la perspective du catalogue col-

lectif ainsi que dans celle – mais c'est une autre histoire – de la conversion rétrospective du catalogue.

Ajoutons enfin que pour un très petit nombre de documents qui ne sont pas susceptibles de figurer dans BN-OPALE, une saisie individuelle en format UNIMARC est opérée directement sur notre système informatique. C'est essentiellement le cas des thèses et des mémoires de maîtrise soutenus à l'université.

La mise en place de ces nouvelles procédures a très nettement réduit le délai de mise en service des documents. Pour une très grande majorité d'entre eux, le catalogage se réduit à très peu de choses. La présence des notices sommaires d'acquisition permet au lecteur de retrouver le document dans notre catalogue informatisé, sans qu'il faille attendre la livraison de la notice par le serveur bibliographique : la plupart des recherches, en effet, se font sur des accès auteur ou titre. En revanche les données bibliographiques définitives fournies par BN-OPALE ne sont pas chargées dans un contrôle vide. La préexistence des notices d'acquisition impose alors un contrôle précis du bon fonctionnement de l'opération de dédoublement : outre les cas de non-fusion déjà évoqués, il peut arriver par exemple qu'une notice d'acquisition corres-

ponde à plusieurs notices BN-OPALE (ou l'inverse) dans le cas d'ouvrages en plusieurs volumes. C'est donc une tâche nouvelle qu'il faut assurer pour 10 ou 15 % des notices : fusion individuelle des notices ou modification dans la répartition des exemplaires, contrôle de la cohérence des fichiers d'autorité.

L'informatisation et l'automatisation des opérations de catalogage, telles qu'elles se sont opérées à la bibliothèque de l'université de Bourgogne ont parfois été suscitées par des impératifs extérieurs à l'établissement : le travail avec un réservoir bibliographique est par exemple imposé par l'évolution sur le plan national – voire international – du réseau des bibliothèques d'université. Notre souci cependant a été de ne jamais perdre de vue la raison d'être du catalogage : fournir à nos utilisateurs un accès précis et facile à nos documents. A chacune des étapes du traitement catalogographique, nous nous sommes posé la question de l'utilité de telle opération, de l'opportunité de la saisie de telle information au regard de la rapidité de la mise à disposition de l'ouvrage. Nos lecteurs sont là pour nous rappeler les vrais enjeux de notre travail, et rester à leur écoute est, à notre sens, la meilleure garantie de choix judicieux.

